

CAP des Techniciens d'art

Mercredi 5 juillet 2017

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 9h40 sous la présidence de Mme Claudine MESCLON (sous-directrice des métiers et des carrières). Sébastien Née (CGT) est désigné secrétaire adjoint.

1/ Approbation des procès-verbaux

Ce point, pourtant obligatoire, ne figurait pas à l'ordre du jour transmis. L'administration ayant d'abord refusé certaines corrections, le PV du 29 juin 2016 n'avait pu être signé à temps pour la séance du 13 décembre et doit donc être présenté en séance.

Après correction de coquilles, le PV du 29 juin est adopté à l'unanimité.

Concernant le PV des réunions du 14 septembre et du 13 décembre, l'administration n'a pu les rédiger à ce jour.

Rappelons donc que les procès-verbaux de réunion devraient être « transmis dans le délai d'un mois, aux membres de la commission » (art. 29 du décret n° 82-451)...

2/ Changements de spécialité (1^{er} et 2^e avis)

Deux demandes de changement de spécialité reçoivent un premier avis favorable à l'unanimité. Les agents.es peuvent donc suivre la formation proposée : un céramiste souhaite devenir lustrier, une installatrice-monteuse d'objets d'art (IMOAD) souhaite devenir restauratrice de sceaux. *Nous leur adressons nos encouragements.*

Trois agents.es arrivent à l'issue de la formation proposée pour leur changement de spécialité. La CAP émet son avis au vu des éléments présentés (rapports de stage, etc.). Ce « 2^e avis » est favorable à l'unanimité pour les trois changements de spécialité (à charge pour les agents de trouver une affectation correspondante dans les trois ans) : une agente relieuse devient monteuse en dessins, un rentrepreneur en tapis devient lustrier et une licière devient relieuse.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à ces collègues.

5/ Examen des demandes de mouvement

15 demandes étaient présentées sur 9 postes, mais certains agents candidataient sur plusieurs postes. Il faut souligner qu'une nouvelle procédure est mise en place dans le cadre de la démarche de double labellisation du ministère (label « Diversité » et label « Égalité entre les femmes et les hommes »). Ces deux labels imposent une plus grande transparence : le ministère doit notamment pouvoir justifier des critères retenus pour chaque candidature lors de ses

concours et ses procédures de recrutements. Vos représentants.es CFDT/Unsa ont noté que ces grilles n'étaient pas toujours présentées. Cela s'explique car certains postes relèvent d'autres ministères (et n'appliquent pas cette démarche).

Les représentants.es du personnel se sont étonnés de certains choix, notamment que la candidature d'un secrétaire administratif ait pu être mieux classée que celle d'un technicien d'art ou que la candidature d'une cheffe d'atelier sur un poste sans encadrement soit refusée.

Les demandes suivantes ont reçu un avis favorable à l'unanimité :

Prénom NOM	Corps d'origine	Service d'origine	Affectation	Spécialité
Anthony LALLOUET	Technicien d'art	Musée du Louvre	Musée de Cluny	IMOAD
Stéphane PENAUD	Technicien d'art	Musée du Louvre	Fontainebleau	Jardinier d'art
Étienne BOUXOM	Technicien d'art	Musée du Louvre	Fontainebleau	Jardinier d'art
Loïc CHAORY	Technicien d'art	Musée du Louvre	Fontainebleau	Ébéniste
Cécile CHAUVEAU	Technicien d'art	BnF	Musée du Louvre	Monteur en dessins
Wanda WOLOSZYN	Technicien d'art	Musées du XXe s	MuCEM	IMOAD
Charles TORRES	Technicien d'art	Mobilier national	Mobilier national	Lustrier
Benjamin ROBERT	Technicien d'art	BnF	Bibliothèque Ste Geneviève	Relieur

Nous souhaitons plein succès dans leur nouvelle affectation à chacun.e de ces collègues.

4/ Titularisations

Un agent a vu son stage prolongé d'un an. L'appréciation de ses compétences par son service est toujours défavorable en ce qui concerne ses fonctions d'encadrement.

L'administration a souhaité convoquer Mme Maude MENOUIILLARD, en tant qu'experte sur ce point.

Comme les fois précédentes, les représentants.es du personnel se sont étonnés qu'un technicien d'art ait pu être nommé sur un poste de chef d'équipe dès sa première affectation et ont souligné que les compétences techniques de ce candidat ne sont pas sérieusement contestées.

L'administration du service a confirmé ce dernier point et, en même temps, ne souhaitait pas déjuger son responsable local (*dont il avait été reconnu et souligné l'investissement dans la recherche du dialogue et la mise en place d'un accompagnement*).

À l'issue des débats, cette titularisation a été approuvée à l'unanimité de la CAP, comme toutes les autres. Une titularisation dont la date d'échéance, fixée au 5 décembre, a été repoussée à la prochaine CAP.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à chacun.e des collègues dont les noms suivent et leur souhaitons la bienvenue dans le corps des techniciens d'art :

Patrick BAYARD	EP CMN - Château d'Azay-le-rideau
Mathilde BOYER	EP Cité de la céramique
Emmelyne COCHET	EP Cité de la céramique

Laurent DHERON	<i>EP Musée du Louvre</i>
Thimotey FERTEY	<i>Mobilier national</i>
Ombeline GRUN	<i>EP Cité de la céramique</i>
Élodie JOUBERT	<i>Mobilier national</i>
Vincent LIMANTON	<i>EP Cité de la céramique</i>
Jean-Paul PAPALIA	<i>EP Cité de la céramique</i>
Élodie POLIFRONI	<i>EP Cité de la céramique</i>
Tatiana VANDENBOGAERDE	<i>EP BnF</i>

8/ Approbation de la liste des admis.es à l'examen professionnel pour l'accès au grade de la classe supérieure

Lue en séance, la liste qui suit est approuvée à l'unanimité :

Claire AUDRAIN	<i>Château de Versailles</i>
Sylvie-Hélène BANSE	<i>BNF</i>
Brigitte BERTRAND	<i>Mobilier national Aubusson</i>
Fany COUTERET	<i>Mobilier national Beauvais</i>
Stéphane ECHARD	<i>Mobilier national</i>
Sylvie JOLY	<i>Mobilier national</i>
Léna KORBER	<i>Mobilier national</i>
Nathalie LEHMANN	<i>Cité de la céramique</i>
Valérie MARTINEZ	<i>DGPat</i>
Karim OUFELLA	<i>Musée du Louvre</i>
Delphine PREVOST	<i>Musée du Louvre</i>
Fiona ULONATI	<i>Mobilier national</i>

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à chacun.e de ces collègues.

9/ Approbation de la liste des admis.es à l'examen professionnel pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle

Lue en séance, la liste qui suit est approuvée à l'unanimité :

Stéphane BEAUDONNET	<i>ENSA Bourges</i>
Isabelle BIDEAU	<i>Mobilier national</i>
Sylvie CHIROL	<i>Mobilier national Aubusson</i>
Katia DREGHI	
Benjamin GIRAUDON	<i>École architecture Marne-la-Vallée</i>
Stéphane PENAUD	<i>Musée du Louvre</i>
Isabelle SCAPPAZZONI-BLIVET	<i>Archives nationales Pierrefitte</i>
Philippe SIROP	<i>Musée du Louvre</i>

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à chacun.e de ces collègues.

10/ Questions diverses

Vos représentants.es CFDT/Unsa ont rappelé que la mise en place du nouveau *régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de l'expertise, de l'engagement professionnel et des résultats* (RIFSEEP), et notamment la répartition par « groupe » (de 3 à 1), aurait dû faire l'objet de consultation et d'information des comités techniques locaux. Nous avons souhaité connaître le nombre d'agents.es classé dans chaque groupe dans les différents établissements.

Chaque agent.e a la possibilité de contester individuellement son classement dans un groupe plutôt qu'un autre. Les représentants.es du personnel ont souhaité que les cas litigieux déjà signalés soient traités rapidement.

Enfin, ont été évoqué le cas des mutations des agents.es des établissements publics ayant l'autonomie de gestion (Louvre, Versailles, Bibliothèque nationale de France...). Ces mutations nécessitent au préalable un transfert du poste depuis le budget de l'établissement (« T3 ») vers le budget du ministère (« T2 »), ce qui entraîne un retard de parfois 6 mois. Ce retard (comparé aux mutations au sein du T2), qui peut « décourager » certaines demandes, n'est pas acceptable puisque tous les techniciens.nes d'art sont bien des agents.es de l'État.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h50.

***N'hésitez pas à nous contacter pour toute question,
pour nous alerter, nous informer de votre situation personnelle,
ou de celle de votre établissement ou service.***

Vos représentants CFDT-UNSA :

Titulaire	Suppléant
M. Jean CHAPELLO (Unsa/SNSC)	Mme Brigitte BATTINI
EP Cité de la céramique – Sèvres et Limoges	EP Cité de la céramique – Sèvres et Limoges
01 46 29 22 00	01 46 29 22 00
jean.chapellon@sevresciteceramique.fr	brigitte.battini@sevresciteceramique.fr